



LA DIRECTION DE POSTPRODUCTION

FORMATIONS 2026

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

RENSEIGNEMENTS/ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69 - www.cefpf.com - info@cefpf.com



ACTION DE FORMATION 2026

Le CEFPP en quelques mots	PAGES 4-5
Nos engagements	PAGES 6-11
Conditions de recevabilité	PAGES 12
Comment financer la formation	PAGES 12-13
Présentation du métier	PAGES 14
Public concerné et objectifs	PAGE 15-16
Modalités de mise en œuvre	PAGES 17-18
Contenu de l'action	PAGES 19
Programme détaillé	PAGES 20-23
Conditions générales de vente	PAGES 24

Durée hebdomadaire des formations	35 heures
Horaires hebdomadaires	9h30-13h30 et 14h30-17h30
Lieu de formation	Paris 20 ^e
Renseignements	01 40 30 22 35

LE CEFPI, 33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL ET DES MÉDIAS NUMÉRIQUES

Créé en décembre 1992 à l'initiative de plusieurs personnalités de l'AFPF (Association Française des Producteurs de Films), pour répondre aux besoins des professionnels du secteur, le CEFPI a été le premier centre associatif de formation à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Depuis 33 ans, nous avons formé plus de 12.000 professionnels du film et des industries créatives et culturelles : intermittents du spectacle, salariés des sociétés de production et de diffusion, auteurs, entrepreneurs, indépendants, salariés en reconversion, étudiants, apprentis...

Le succès de notre mission s'appuie sur des engagements forts qui guident nos actions au quotidien : un cadre pédagogique exigeant, une démarche qualité reconnue et une charte de responsabilité environnementale et sociétale.

La démarche du CEFPI :
un projet pédagogique
à caractère **professionnel**
et une exigence de **qualité**.

Osez, créez, partagez !

Le CEFPI accompagne chaque année 400 professionnels et futurs professionnels.

Sa pédagogie se fonde sur la proximité : dans un environnement enrichissant et propice aux rencontres, nous valorisons les expertises, la diversité, les profils atypiques et promouvons une culture de co-création et de partage.

Notre accompagnement individuel soutient cet écosystème professionnalisant et aide chacun à bâtir un parcours adapté et réaliste, s'insérer, évoluer dans le secteur et y développer son projet personnalisé.



6 RAISONS DE CHOISIR LE CEFPF

1

L'indépendance, pas le profit

Le CEFPF est une association à but non lucratif (loi 1901). Contrairement à d'autres organismes de formation ou écoles de cinéma, gérés et financés par des fonds de pension et des groupes d'intérêt, nous avons conservé ce statut indépendant, pour garantir notre autonomie pédagogique. Nous pouvons ainsi privilégier la qualité de l'enseignement et la réussite de nos apprenants sur tout autre objectif.

2

Une pédagogie réputée pour sa qualité

Reconnu dans le secteur pour le sérieux et l'excellence de son enseignement, le CEFPF délivre des formations professionnalisantes alternant théorie - pratique et accompagnement personnalisé. Nous faisons le choix de cycles courts et de groupes d'effectifs très réduits, pour s'adapter à tous les niveaux. Nos programmes, qui font référence, sont ancrés dans la réalité du marché, constamment actualisés et dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, renommés pour leur expertise.

3

L'accompagnement personnalisé

Notre pédagogie est fondée sur un suivi 100% individualisé visant la réussite de votre projet professionnel. Vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent, de conseillers pédagogiques et, si souhaité, d'un référent handicap. Pour vous accompagner, nous organisons des workshops et des ateliers CV, des mises en situation, des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch-dating), des tests avec débriefing, des entretiens d'orientation et des séances de coaching personnalisé.

4

L'intégration à un réseau actif

Le CEFPF compte plus de 450 intervenants professionnels en activité, 12.000 anciens exerçant dans le secteur, et entretient depuis 33 ans de solides liens de confiance avec les entreprises, syndicats et associations professionnelles du secteur. Ce réseau étendu de contacts est une force pour vous ouvrir de réelles opportunités d'insertion et de développement professionnel.

5

Des formations reconnues et diplômantes

Le CEFPF est depuis 2020 certifié Qualiopi pour les actions de formation, la VAE et l'apprentissage.

Le titre "Assistant de Réalisation" est reconnu par l'Etat au niveau 5 (inscrit au RNCP) et éligible au CPF.

Nos formations sont soutenues par de nombreux partenariats et financées à 100% par l'AFDAS (Fonds d'Assurance Formation des Activités du Spectacle, pour les intermittents)

6

Une insertion et une évolution durables dans le secteur

Nous accompagnons chaque année 400 professionnels et futurs professionnels pour bâtir un projet réaliste : intégrer un métier dans le secteur et y développer leur parcours. L'accompagnement individuel aide chacun à aiguiser et structurer sa créativité, sa mobilité intellectuelle, son sens des opportunités et son réseau et permet d'excellents taux d'insertion et d'adéquation des parcours aux objectifs visés.

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Notre objectif prioritaire est la réussite de **votre projet professionnel** : évolution de carrière, intégration ou reconversion dans le métier. La base de notre démarche pédagogique est un **suivi 100% individualisé**, qui vous permet de tirer pleinement parti des **programmes professionnalisants** au contact d'**intervenants experts**.

Vous garantir un accompagnement personnalisé

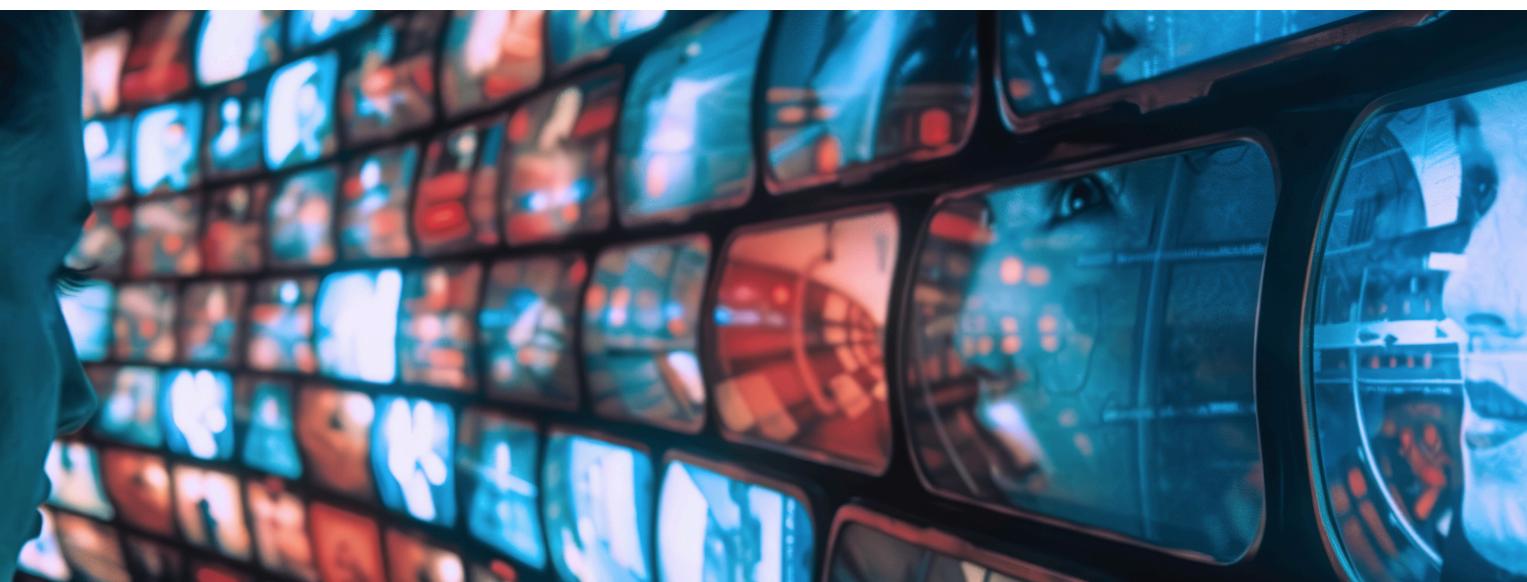
Dès votre premier entretien : un conseiller pédagogique vous aide à vous positionner et établir une stratégie pour le réaliser. Il peut aussi vous conseiller pour constituer votre dossier.

Tout au long du cursus, vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent et, si souhaité, d'un référent handicap, que vous pouvez consulter individuellement ou avec d'autres stagiaires : ils sont garants du bon déroulement de votre formation, avec l'appui du responsable et de l'équipe pédagogique.

Selon les formations, ils organisent pour préparer votre intégration professionnelle :

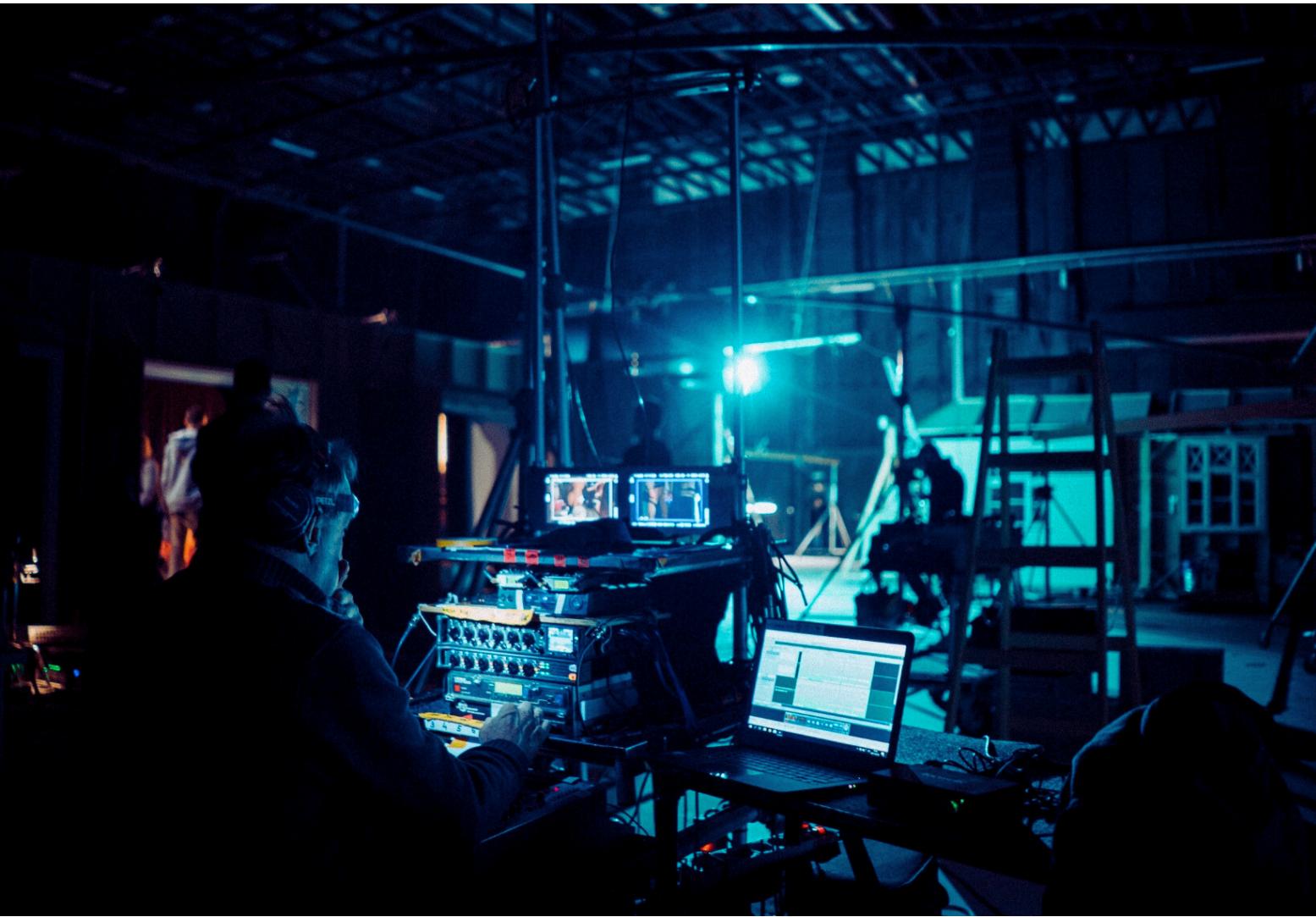
- des modules de préparation à la communication : cohésion de groupe, affirmation de soi, prise de parole en public, expression orale...
- des mises en situation et cas pratiques ;
- des entretiens individuels et tests avec débriefing pour évaluer vos acquis et préciser vos objectifs ;
- des modules, ateliers et workshops d'insertion professionnelle et des séances de coaching individuel et collectif, axés sur la recherche de stage, la rédaction de CV, d'une candidature ciblée, la préparation d'un entretien, le pitch, etc. ;
- des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch dating) et des soirées réseau
- des examens devant des jurys paritaires de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel
- un coaching personnel sur mesure (prestation à la demande) peut aussi vous permettre de capitaliser sur vos atouts, votre réseau, vos compétences transférables et mieux appréhender les jalons et changements à franchir à moyen – long terme dans votre projet.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue, si vous le souhaitez, à analyser et accompagner le déroulement de votre parcours, pour vous aider à surmonter des questionnements ou obstacles ponctuels, à ajuster votre démarche et à atteindre vos objectifs.



Vous proposer des programmes de référence

- Nos formations sont professionnalisantes et leurs contenus sont ancrés dans la réalité du marché et de ses mutations. Ils sont conçus et actualisés avec des partenaires de l'industrie pour garantir en permanence leur adéquation aux besoins de la profession.
- Les sessions sont organisées en cycles courts, alternant théorie – pratique et ponctués d'applications, mises en situation, interventions d'experts et simulations professionnelles.
- Les cours sont délivrés en groupes d'effectifs très réduits pour favoriser les interactions et s'adapter au niveau de chacun.



Vous former avec des professionnels en activité

- Les cours sont dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, actifs et reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel :
- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de TV et d'organismes de diffusion ;
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...)
- producteurs et distributeurs
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...
- experts des questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales de l'entreprise de production : avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise...

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Fondé par un syndicat de producteurs, le CEFPPF est reconnu dans le paysage audiovisuel depuis plus de 30 ans comme un acteur majeur de la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, et réputé l'un des centres les plus attentifs à la qualité de ses formations. Cette reconnaissance nous engage à une démarche exigeante et structurée au service de nos apprenants.



■ ■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

La certification Qualiopi : gage de qualité

Le CEFPPF est membre des Acteurs de la Compétence, marque d'engagement dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins du secteur, et qualifié par l'Office Professionnel de Qualification (OPQF), qui garantit la rigueur et le professionnalisme de nos formations.

Depuis 2020, il a obtenu la certification Qualiopi pour trois types d'actions : les actions de formation, la VAE (validation des acquis de l'expérience) et l'apprentissage.

Cette certification atteste du respect des critères du Référentiel National Qualité (loi du 5 Septembre 2018), qui repose sur 7 engagements fondamentaux :

1. Une communication transparente sur les formations et débouchés.
2. Des formations adaptées aux besoins des apprenants et du marché.
3. Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
4. Un cadre d'apprentissage optimisé, avec des ressources adaptées.
5. Une montée en compétences continue des formateurs et équipes pédagogiques.
6. Une veille active sur l'évolution des métiers et des technologies.
7. Une évaluation et amélioration continue, intégrant les retours des apprenants et des acteurs du secteur.

Des formations dispensées par des professionnels, pour des professionnels

Le CEFPPF fait exclusivement appel à des professionnels pour dispenser les formations.

Le recours à un grand nombre de ces experts reconnus – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir :

- Des connaissances constamment actualisées, adaptées aux réalités du marché.
- Une expertise sectorielle forte, avec des intervenants spécialisés.
- Une approche diversifiée, qui permet une transmission large et pointue des savoirs et savoir-faire.

Une pédagogie professionnalisante et structurée

Le nombre et la diversité des intervenants au CEFPPF rendent indispensable une organisation pédagogique rigoureuse, garantissant la cohérence et la qualité des enseignements :

- Une sélection et une orientation préalable approfondies des candidats, assurant des formations en phase aux objectifs individuels.
- Une coordination pédagogique structurée, encadrée par un responsable pédagogique et un formateur référent associé à chaque formation.
- La contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique.
- Un suivi et un accompagnement post-formation des apprenants, favorisant l'insertion et l'évolution professionnelle.

Le suivi et l'évaluation des acquis

Toutes nos formations comprennent une évaluation des acquis en fin de parcours, sous forme de tests ou d'examens avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant de :

- Valoriser ses acquis et compétences pour consolider son CV et renforcer son employabilité.
- Identifier ses axes de progression pour affiner son parcours.

Elles sont doublées d'un suivi renforcé de la qualité pédagogique :

- Bilans hebdomadaires pour ajuster la formation en temps réel.
- Évaluation finale « à chaud », pour garantir un progrès continu des pratiques.



NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

Notre responsabilité éducative vis-à-vis des valeurs de durabilité, d'inclusion et d'égalité est double : d'une part, former à leur mise en œuvre concrète dans les pratiques métier du secteur ; d'autre part, les transmettre à des professionnels, eux-mêmes vecteurs de culture et d'influence.

C'est pourquoi nous avons adopté une charte d'engagement sociétal et nous collaborons avec des partenaires qui guident nos actions pour un environnement pédagogique et professionnel responsable et équitable, où chacun peut développer son potentiel.

Handicap : nous sommes tous concernés !

Nous sommes tous concernés par le handicap, et l'accessibilité profite à tous. En tant qu'[#activateurdeprogrès](#), nous mettons en place des mesures concrètes pour lever les barrières d'accès à nos formations, adapter nos infrastructures et perfectionner nos méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'accompagnement individualisé, pilier historique du CEFPIF, est au cœur de cette démarche pour garantir un apprentissage équitable, quelle que soit votre situation ou votre handicap.



Égalité, mixité et diversité de genre

Experts depuis plus de 30 ans des industries culturelles, nous connaissons le rôle clé des médias dans la construction des représentations sociales et des stéréotypes. Engagés aux côtés du [Collectif 50/50](#), nous œuvrons activement à promouvoir la mixité, la diversité et de l'égalité des genres dans l'audiovisuel et le cinéma.

- Nous assurons des opportunités égales, l'équilibre et la parité dans les jurys, postes à responsabilité, etc.
- Nous sensibilisons à une culture d'inclusion et de respect mutuel.
- Enfin, nous luttons contre toutes les formes de discrimination et de violences genrées et mettons à disposition une référente harcèlement.

Le Collectif 50/50



Diversité socio-culturelle et égalité des chances

Signataire de la [Charte de la Diversité](#), le CEFPPF promeut un environnement où chacun peut exprimer sa singularité et enrichir le collectif par la diversité des parcours.

- Nous proposons des contenus pédagogiques inclusifs et variés, valorisant la richesse culturelle et sociale.
- Nous œuvrons pour un accès élargi à la formation et à l'emploi, en mettant l'accent sur l'élimination des discriminations et préjugés.



Éco-responsabilité et transition écologique

Depuis 2010, le CEFPPF soutient la démarche [EcoProd](#), qui vise à réduire l'empreinte environnementale de l'audiovisuel.

L'enjeu est de taille : le secteur audiovisuel en France émet annuellement environ 1,7 M de tonnes de CO₂, soit 2,9 % de la consommation électrique nationale et 0,9 % de l'empreinte carbone totale. Une part significative est liée aux tournages. Educateurs, notre rôle est clé pour accompagner l'industrie vers des pratiques écoresponsables par :

- L'intégration des enjeux environnementaux dans nos contenus de formation.
- Des actions concrètes pour limiter notre empreinte écologique et encourager des pratiques durables.
- La sensibilisation des apprenants et partenaires à une gestion responsable des ressources et des productions audiovisuelles.







Le CEFPPF est une organisation associative, fondée par un réseau de producteurs : la force du collectif fait partie de notre ADN. Nous savons que la réussite de ces engagements repose sur l'implication de chacun : apprenants, formateurs, partenaires et acteurs du secteur. [Rejoignez-nous](#) pour contribuer et en partager les valeurs, les idées et les ressources !

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

1 Analyse du projet professionnel du candidat : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.

2 Étude de recevabilité de la candidature (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.

Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.

3 Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat : envoi d'un mail

4 Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur

5 Réponse envoyée par le financeur

6 Envoi de la convocation au candidat : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseiller de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie.

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

- **En tant que demandeur.euse d'emploi**

Le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

- **En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel**

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des action de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salari.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-d'accès-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FAFCEA à hauteur de 4800€ /an.

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Commerces et de l'Industrie, et dans les secteurs de la culture, des médias, des arts, du spectacle, des loisirs, de la communication, etc. vous bénéficiez d'une prise en charge par l'AFDAS.

Si vous êtes en profession libérale, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FIF-PL.

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPPF.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPPF ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif).



PRESENTATION DU METIER

LE METIER :

La·le responsable de postproduction établit un devis, puis prépare et assure le suivi des moyens humains, matériels et financiers de postproduction d'un ou plusieurs films ou programmes audiovisuels dans le respect d'un planning et d'un budget.

Elle·il intervient dans la phase de préparation de la production pour établir une estimation des moyens et les réserver, puis ultérieurement dans la phase de postproduction1 pour organiser et gérer la réalisation des opérations en vue de la bonne fin du film ou du programme audiovisuel.

LES ACTIVITES

(voir le référentiel pour le détail des activités)

La phase de préparation de la production consiste à :

analyser un projet de production

établir un devis des moyens, de la durée et des coûts de la postproduction (montage image, étalonnage, montage son, mixage son, effets spéciaux, postsynchronisation, générique...).

L'organisation de la postproduction consiste à :

réserver les moyens techniques et humains de la postproduction, après validation du projet et du budget de postproduction.

établir les plannings

La gestion de la postproduction consiste à :

réajuster la postproduction en fonction du budget réellement disponible après la production,

coordonner et assurer un suivi des différentes étapes de postproduction avec les équipes de postproduction, le·la réalisateur·rice et le·la producteur·rice,

réorganiser éventuellement la postproduction en fonction des rushes et de l'évolution des exigences artistiques et du budget.

EVOLUTION DU METIER (CPNEF AV)

Le·la responsable de postproduction doit adapter ses méthodes de planification à l'évolution des matériels et des techniques de production et de postproduction qui d'une part réduisent les délais entre production et postproduction, d'autre part multiplient les possibilités de traitements de postproduction. En particulier la diversité de choix des matériels offerte aux réalisateur·rice·s et aux équipes de production et le goût de certain·e·s pour des process de tournage particuliers peuvent impliquer une augmentation du nombre de jours de postproduction qu'il est important d'anticiper à la phase de préparation de la production.

De plus en plus de films et de programmes audiovisuels utilisent à la fois un tournage physique et des procédés d'animation, d'effets visuels et de réalité augmentée. Le·la responsable de postproduction doit s'adapter aux nouveaux process de réalisation et anticiper, en étroite collaboration avec l'équipe de tournage, l'introduction de ces procédés et effets en phase de postproduction.

PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Directeurs de production, chargés de production, assistants de production, chefs monteurs, ingénieurs du son, responsables des effets spéciaux, mixeurs et plus généralement les techniciens intervenant dans la chaîne de postproduction.

Pré-requis, expérience professionnelle

Niveau Bac+2 minimum ou expérience professionnelle de 2 ans évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPP sur présentation d'un curriculum vitæ.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal

Cette formation vise à développer les compétences essentielles pour gérer efficacement l'ensemble du processus de postproduction d'un projet audiovisuel (fiction, documentaire, série.).

Objectifs détaillés

Comprendre le rôle et les responsabilités du directeur de postproduction.
Maîtriser les étapes clés de la postproduction, de la préparation à la livraison finale.
Savoir planifier, organiser et coordonner les équipes et les ressources techniques.
Acquérir des compétences en gestion budgétaire et financière de la postproduction.
Intégrer les outils numériques et les innovations technologiques dans le workflow (IA)
Anticiper et gérer les risques juridiques, techniques et organisationnels.
Optimiser les stratégies de livraison et d'exploitation des contenus selon les formats de diffusion.

Objectifs spécifiques

Comprendre le rôle et les enjeux de la direction de postproduction

Identifier les missions et responsabilités du directeur de postproduction.
Analyser les interactions avec les équipes de tournage et de production.
Comprendre les implications artistiques, techniques, financières et logistiques.

Maîtriser les étapes du processus de postproduction

Décomposer le workflow en grandes phases :
Montage image & son.
Effets visuels (VFX) et motion design.
Étalonnage et colorimétrie.
Mixage et finalisation audio.
Exportation et mastering (DCP, TV, VOD, cinéma).

Adapter la postproduction aux contraintes du projet (budget, délai, format).

Planifier et organiser efficacement la postproduction

Construire un planning détaillé en fonction des différentes étapes.
Gérer les ressources humaines et techniques nécessaires.
Mettre en place des outils de suivi et d'optimisation des workflows

Gérer un budget de postproduction et optimiser les coûts

Élaborer un devis détaillé en fonction des postes de dépense.
Anticiper les dépassements et ajuster le budget.
Négocier avec les prestataires et gérer la répartition des coûts.

Intégrer les innovations et nouvelles technologies

Comprendre l'impact de l'IA et des nouvelles solutions logicielles.
Exploiter des workflows dématérialisés et collaboratifs (Cloud, IA, automatisation).
Gérer l'éco-responsabilité en postproduction (écoproduction, data management durable).

Assurer la qualité, la conformité et la livraison des contenus

Vérifier la conformité des formats de diffusion et des normes techniques.
Appliquer les réglementations et contrats liés aux droits d'auteur et aux images d'archives
Gérer les différentes versions et exports finaux pour divers canaux de diffusion.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	140 heures, soit 20 jours ou encore 4 semaines
Durée hebdomadaire :	35 heures : 9h30-13h30 - 14h30-17h30
Lieu de formation :	CEFPPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Prix :	4200 euros HT
Date des sessions :	Du 22 juin au 17juillet 2026

FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPPF
Formateur référent :	Barbara DANIEL, directrice de postproduction
Intervenants :	Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma (liste accessible 2 semaines avant le début de la formation).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :	Alternance entre points théoriques, études de cas, exercices pratiques et visites commentées chez des prestataires (laboratoire/Studio de mixage...).
Supports fournis aux stagiaires :	Dossier hebdomadaire de documentation.
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	Salle avec écran et vidéoprojecteur + lecteur DVD.
Nombre de stagiaires par poste de travail :	Un poste de travail Macintosh par personne.
Modalités d'évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- Par les stagiaires : bilan hebdomadaire sur le contenu pédagogique de formation au moyen de questionnaires d'évaluation remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique.- Par le CEFPPF : contrôle continu, entretien face à un jury composé de professionnels en activité.

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la coordinatrice et le directeur pédagogique.

En fin de formation :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

Validation finale pour l'obtention d'un certificat de fin de formation :

Dernière demi-journée :

Cette évaluation sous forme d'un QCM vise à vérifier si le stagiaire maîtrise les fondamentaux de la chaîne de postproduction d'une fiction.

En outre, l'évaluation permettra d'évaluer si il/elle est capable de lire, expliquer et justifier un planning et un devis de postproduction en tenant compte des contraintes techniques et du projet.

Modalités : Deux heures de questionnaire écrit suivies de deux heures de correction orale en groupe.

CONTENU DE L'ACTION

■ SEMAINE 1 :

- 1^{re} journée** : La place et le rôle du directeur de postproduction
L'engagement des équipes et les obligations légales
- 2^e journée** : Les Étapes de la Postproduction et les métiers Associés
- 3^e journée** : L'analyse du projet avec le producteur
Les responsabilités du réalisateur en postproduction
- 4^e journée** : Interactions et collaboration avec la direction de production
Les Risques à Couvrir en Post-Production
- 5^e journée** : Le Processus de Clearance : Droits, Contrats et Gestion des Risques
Les enjeux environnementaux liés à la postproduction

■ SEMAINE 2 :

- 1^{re} journée** : Le Chef Opérateur : des essais, de la prise de vue à la postproduction
- 2^e journée** : Le transfert et la gestion des rushes
La préparation au montage
- 3^e journée** : Les principes du montage image
Les VFX
- 4^e journée** : L'étalonnage et la colorimétrie
Visite
- 5^e journée** : L'IA

■ SEMAINE 3 :

- 1^{re} journée** :
L'Équipe Son - Du Tournage à la préparation de la Postproduction
Les principes du montage son
- 2^e journée** : La musique de films
Le bruitage
- 3^e journée** : La postsynchronisation
Le mixage
- 4^e journée** : Les formats de son et leur diffusion
Le film annonce
- 5^e journée** : La gestion d'une postproduction avec l'étranger
Les rapports et rendus de postproduction

■ SEMAINE 4 :

- 1^{re} journée** : Exercice pratique : Le planning de postproduction d'un long métrage
- 2^e journée** : Exercice pratique : Le chiffrage de postproduction d'un long métrage
- 3^e et 4^e journée** : Exercice pratique : Le planning de postproduction d'une série de fiction
- 5^e journée** : Exercice pratique : Le chiffrage du poste 8 d'une série de fiction

PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ SEMAINE 1

■ 1^{re} journée :

La place et le rôle du directeur de postproduction

Objectifs :

Appréhender le champ d'action d'un directeur de postproduction
Comprendre son interaction avec les équipes du tournage.

Contenu :

Les quatres champs d'application du directeur de postproduction :
Artistique : Accompagnement de la vision du réalisateur, gestion de la cohérence artistique.
Technique : Choix des outils et techniques, gestion des formats et des workflows.
Budgétaire : Gestion des coûts, respect du budget alloué à la postproduction.
Humains : Gestion des équipes de postproduction, recrutement, communication.

L'engagement des équipes et les obligations légales

Objectif :

Les responsabilités du directeur de postproduction sur l'engagement des équipes

Contenu :

La négociation des contrats : Embauche et gestion des contrats pour les techniciens de postproduction (monteurs, étalonneurs, etc.).

Les obligations légales liées à ces engagements : Droit du travail, sécurité, assurances.

■ 2^{re} journée :

Les Étapes de la Postproduction et les métiers Associés

Objectif :

Comprendre les différentes étapes de la postproduction d'une fiction
Identifier qui fait quoi et dans l'ordre.

Contenu :

Les grandes étapes de la postproduction

- Montage image
- Montage son & mixage
- Effets visuels (VFX)
- Étalonnage & colorimétrie
- Finalisation & exportation

LA PHASE DE PRÉPARATION À LA POSTPRODUCTION

Objectifs :

Définir le cadre artistique et technique du projet
Définir le workflow technique entre tournage et post-production

■ 3^{re} journée :

L'analyse du projet avec le producteur

Objectif :

Analyser un projet audiovisuel sous l'angle de la post-production.

Contenu :

Présentation du projet et attentes du producteur :

- Lecture du synopsis et analyse des besoins narratifs : Identifier les éléments clés à soutenir en postproduction (effets spéciaux, son, étalonnage).
- Vision artistique du réalisateur et attentes du producteur : Aligner la direction de postproduction sur la vision globale.
- Type de production : fiction, documentaire, publicité, série, animation : Adapter les pratiques de postproduction selon le genre.
- Contraintes de diffusion : cinéma, TV, streaming, festival : Anticiper les formats de diffusion.

Les responsabilités du réalisateur en postproduction

Objectif :

Appréhender les intentions d'un réalisateur et l'accompagner dans sa coordination technique

Contenu :

La supervision du montage
Le choix de la musique
Le travail avec le chef opérateur
La collaboration avec l'équipe VFX

La chaîne de postproduction et le plan de travail :

Interactions et collaboration avec la direction de production
Coordination avec les équipes de tournage pour anticiper les besoins en postproduction.

■ 4^{re} journée :

Interactions et collaboration avec la direction de production

Objectifs :

Anticiper et gérer les contraintes techniques, budgétaires et organisationnelles.
Mettre en place un workflow efficace entre tournage et post-production.

Contenu :

Définition du budget et de la répartition des coûts entre production et post-production

Les Risques à Couvrir en Post-Production

Objectifs :

Protéger la production contre les risques techniques, financiers et juridiques pouvant compromettre la livraison finale du film

Contenu :

Les assurances Générales pour la Production et la Post-Production

Les assurances spécifiques à la postproduction :

- Assurance Bris de Machines et Matériel Informatique
- Assurance Perte de Données et Cyber-Risque
- Assurance Perte de Données et Cyber-Risque
- Assurance Annulation / Retard de Livraison
- Assurances liées aux droits d'auteur et à la propriété intellectuelle

■ 5^e journée

Le Processus de Clearance : Droits, Contrats et Gestion des Risques

Objectifs :

Comprendre les enjeux des clearances dans le cadre d'un projet audiovisuel.
Savoir repérer les éléments nécessitant des autorisations légales.

Contenu :

Qu'est-ce qu'une clearance ?
Pourquoi sont-elles essentielles en production audiovisuelle ?
Les types de clearances
Identification des éléments à clarer
Négociation et Gestion des Contrats de Clearance
Les Bonnes Pratiques et Gestion des Risques Légaux

Les enjeux environnementaux liés à la postproduction.

Objectifs pédagogiques :

Identifier les leviers pour réduire l'empreinte carbone des processus de postproduction.
Mettre en place des stratégies d'éco-responsabilité adaptées aux besoins des productions audiovisuelles.

Contenu :

Impact environnemental de la postproduction
Stratégies pour une postproduction plus écologique
Sensibilisation à l'empreinte carbone du numérique

Le matériel et les outils nécessaires à la gestion des données numériques

- Les équipements utilisés : cartes mémoire, disques durs, serveurs, etc.
- Les Logiciels utilisés par le Data Manager (ex : Avid Media Composer, DaVinci Resolve, ShotPut Pro, etc.).
- Les Logiciels de vérification et de sauvegarde des rushes.
- La gestion des fichiers et des formats
 - Les principaux formats vidéo : RAW, ProRes, DNxHD, etc.).
 - La compression et codecs : impact sur la qualité et le poids des fichiers.
 - Les standards de diffusion et contraintes techniques.
 - Les métadonnées et leur importance pour la gestion des projets.

Workflow, Sécurité et Gestion des Données

Les systèmes de stockage et d'archivage

- Les différents types de stockage : SSD, NAS, SAN, Cloud.
- Organisation des fichiers et gestion des versions.
- Sauvegarde et archivage des données : stratégies et bonnes pratiques.

La sécurité et gestion des risques

- La protection des données sensibles : solutions de cybersécurité en postproduction.
- La gestion des accès et contrôle des versions.
- La protection contre la perte de données : redondance, RAID, backup cloud.

Le flux de travail et automatisation

- L'importance des pipelines automatisés pour optimiser la postproduction.
- Les scripts et automatisation (Python, Bash, Batch) pour le traitement des fichiers.
- La collaboration à distance : solutions de travail en cloud et synchronisation des fichiers.

La Communication avec les Équipes de Production et de Post-Production

La préparation au montage

Objectif :

Contenu :

La Création de projets de montage : mise en place des paramètres de projet (résolution, fréquence d'image, format) dans le logiciel de montage.

Création de séquences de travail «bins»

Le dépouillement des rushes

La vérification des métadonnées

Le rough cut

La finalisation du montage

la collaboration avec le chef monteur

■ 3^e journée :

Les principes du montage image

Objectif :

Identifier les étapes clés du montage image et leur articulation avec les autres étapes de la postproduction.
Maîtriser la gestion technique et organisationnelle du montage

Contenu :

Introduction au montage image et son rôle narratif

Les étapes du montage image

L'organisation du workflow de montage

L'interaction avec les autres équipes

Le rôle du directeur de postproduction dans le montage image

Les VFX

Objectif :

Identifier les différentes étapes de création des VFX et leur intégration dans le pipeline de postproduction.
Anticiper les contraintes techniques et budgétaires des VFX en postproduction.

■ 2^e journée :

Le transfert et la gestion des rushes

Objectif :

Répartition du travail entre Le Data manager et l'assistant monteur : rôles, outils et méthodes de travail

Contenu :

La collecte, le stockage, et le suivi des rushes.

Contenu :

Définition et distinction entre VFX et SFX (effets spéciaux physiques).
Les différentes catégories d'effets visuels
Workflow et pipeline des VFX
La préparation des VFX en amont du tournage
Supervision et suivi des effets visuels
Intégration des VFX dans le montage et la finition

■ 4^e journée :

L'étalonnage et la colorimétrie

Objectif :

Appréhender les différentes étapes de l'étalonnage d'un projet audiovisuel
Maîtriser les outils et logiciels utilisés pour l'étalonnage.
Identifier les différents espaces colorimétriques et leurs implications

Contenu :

Les espaces colorimétriques
La température de couleur
Les Outils et logiciels d'étalonnage

■ 5^e journées :

Sensibilisation à l'IA et ses applications en postproduction

Objectif :

Comprendre l'IA et ses applications en Postproduction
Apprendre à intégrer des outils d'IA dans un workflow de postproduction.
Identifier les avantages, limites et enjeux éthiques liés à l'IA.

Contenu :

Introduction à l'IA en Postproduction
L'IA et l'optimisation des tâches techniques
Comparaison entre un workflow de postproduction traditionnel et un workflow intégrant l'IA.
Intégration et enjeux de l'IA en postproduction
Limites et défis de l'IA en postproduction

■ SEMAINE 3

LE TRAITEMENT DU SON

■ 1^e journée :

L'Équipe Son - Du Tournage à la préparation de la Postproduction

Objectif :

Maîtriser les enjeux techniques et créatifs de la gestion sonore sur un projet audiovisuel.
Savoir anticiper les besoins en son pendant le tournage pour optimiser le travail en postproduction.

Contenu :

Le Rôle et les responsabilités de l'équipe son
Les Différents Types de Son Captés sur le Tournage
L'Organisation et la Capture du Son

Les principes du montage son

Objectif :

Identifier les différentes étapes du montage son.
Connaître les outils et techniques de base du montage sonore.

Contenu :

Les étapes du montage son

Les éléments sonores principaux :
- Les dialogues (directs, ADR).
- Les ambiances (lieux, atmosphères sonores).
- Les effets sonores (SFX) (bruitages, sound design).
- La musique (score, bande originale).

Le Workflow du montage son

- Préparation des médias : organisation et nettoyage des pistes sonores.
- Synchronisation son/image : gestion des rushes sonores.
- Organisation des pistilles : dialogues, ambiances, effets, musique.
- Première passe de nettoyage :
 - Suppression des bruits parasites.
 - Amélioration de la clarté des dialogues

Evolution du montage son

Temps de travail, organisation, contraintes
Complémentarité avec le montage image
Communication avec le réalisateur
Lecture du film
Problèmes fréquents ou systématiques

Les logiciels du montage son

Introduction aux logiciels de montage et édition sonore (Pro Tools, Reaper, Adobe Audition).
Présentation des plugins et effets courants (EQ, compression, réverbération)

■ 2^e journée :

La musique de films

Objectif :

Comprendre la place de la musique dans un film

Contenu

Processus de création de la musique de film
Les conditions d'intervention des sociétés de gestion collective de droits
Les différents modes d'utilisation des musiques en fonction de l'origine des droits

Le bruitage

Objectif :

Identifier les différentes techniques de bruitage,
Appliquer les bonnes pratiques pour créer des bruitages réalistes et immersifs.

Contenu :

La technique de Foley : création des bruitages en temps réel pendant le visionnage du film.
Utilisation de l'IA pour créer et modifier des bruitages
Le mixage des bruitages

■ 3^e journée :

La postsynchronisation

Objectif :

Comprendre le processus de post-synchronisation et son importance en postproduction.

Contenu :

Les différentes étapes du processus de post-synchro
- Repérage et préparation des scènes à poster-synchroniser
- Lecture du scénario et repérage des éléments à réenregistrer.
- Préparation des scripts et dialogues à réenregistrer.
- La post-synchro des bruitages et effets sonore
- La synchronisation du son avec l'image

Le mixage

Objectif :

Connaître les outils et techniques utilisés en mixage
Assurer une bonne communication entre le monteur son et l'ingénieur du mixage.

Contenu :

Équilibrer les niveaux sonores entre dialogues, musiques et effets.
Assurer la clarté et l'intelligibilité des dialogues.
Créer une spatialisation sonore adaptée (stéréo, 5.1, Dolby Atmos).

Donner une identité sonore unique au projet
Les outils et traitements utilisés en mixage

■ 4^e journée :

Les formats de son et leur diffusion

Objectif :

Appréhender les enjeux de la compression audio et de la qualité sonore pour chaque format de diffusion.

Contenu :

La compression du son
La spatialisation
Les transferts (changement de support, sécurité)

Le film annonce

Objectif :

Identifier les différentes étapes de création d'un film annonce.

Contenu :

Les éléments constitutifs du film annonce
Les formats du film annonce
De sa conception à sa réalisation
Les réseaux sociaux, les plateformes

■ 5^e journée :

La gestion d'une postproduction avec l'étranger

Objectif :

Appréhender les spécificités de la coordination entre différentes équipes situées à l'étranger

Contenu :

Les aspects techniques et logistiques de la postproduction internationale
- Partage de fichiers et plateformes de collaboration
- Gestion du workflow
Les outils numériques pour la gestion de la postproduction internationale

Les rapports et rendus de postproduction

Objectif :

Identifier les types de rendus nécessaires à la livraison finale d'un projet audiovisuel.

Contenu :

Les rendus de fin de postproduction et obligations
Les éléments à préparer pour l'attachée de presse et le distributeur

Le devis de postproduction d'un long métrage

■ De la 3^e et 5^e journée

LA SÉRIE DE FICTION

Objectifs :

Comprendre les étapes de la postproduction d'une série.
Construire un planning détaillé de la postproduction.
Identifier les ressources nécessaires et gérer les délais.

Contenu :

Les grandes étapes de la postproduction d'une série
Spécificités de la postproduction en série TV
Élaboration du Planning de Postproduction
Chiffrage de la postproduction d'une série TV

Test écrit (2 heures suivies de 2 heures de correction orale en groupe):

Objectif :

Validation des connaissances et évaluation de l'aptitude des apprenants à s'insérer professionnellement

Contenu :

Compréhension et explication du planning de postproduction
Lecture et commentaire d'un devis de postproduction (fiction cinéma)
Compréhension de l'impact des contraintes techniques et du projet

■ SEMAINE 4

ETUDES DE CAS : EVALUATION ET CHIFFRAGE DES BESOINS TECHNIQUES ET HUMAINS DU POSTE 8

■ 1^e et 2^e journées

LE LONG-METRAGE

Objectifs :

Comprendre les étapes clés de la postproduction d'un long métrage.
Savoir établir un planning réaliste et efficace.
Apprendre à chiffrer les besoins humains, techniques et logistiques dans un devis détaillé.
Optimiser le workflow pour respecter délais et budget.

Contenu :

Le planning de postproduction d'un long métrage

C.G.V. CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

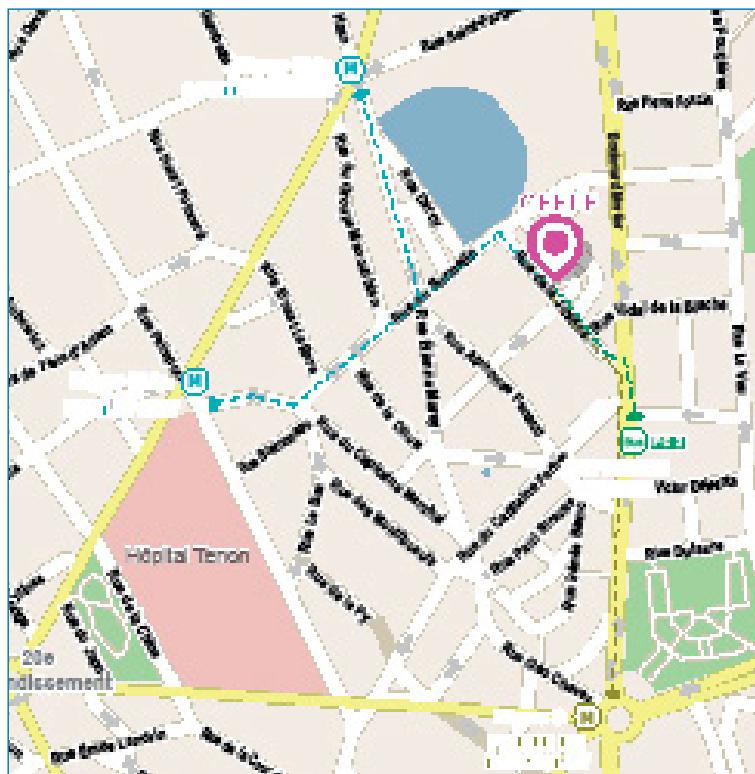
V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



■ ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

■ NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://fr-fr.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

